

Mémoire familiale, filiation et parentalité en milieux populaires

Marie-Clémence Le Pape

Doctorante en sociologie à l'Observatoire sociologique du changement (FNSP-CNRS). Lauréate du prix de la CNAF 2004 du meilleur mémoire de 3^e cycle.

Issu d'un mémoire de DEA consacré à l'affiliation du couple à l'une ou l'autre des lignées en milieux populaires, cet article se propose de montrer comment l'expérience de la parentalité soulève de nombreux enjeux quant à l'identité familiale des jeunes parents. La naissance d'un enfant est souvent un facteur de lien entre les générations ; il est aussi synonyme d'une relecture par ego de son propre passé familial. En outre, même si la transmission de la mémoire ne constitue pas un enjeu éducatif dans les milieux populaires, les parents sont attentifs à ce que leur enfant ne soit pas privé des repères que la connaissance du passé familial pourrait lui apporter. Les enfants sont, en effet, les principaux destinataires, mais ils sont également acteurs, provoquant par leurs attentes et leurs interrogations un questionnement des parents sur leur rôle dans le processus de transmission. Entre négociations, contradictions et conciliations affectives, l'arrivée de l'enfant remet en question la place de chacun dans le groupe de parenté.

Dans son ouvrage *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Maurice Halbwachs (1976[1925]), explique que les débuts de la vie conjugale nécessitent que « les deux époux fondent une vie nouvelle, et la fondent en quelque sorte sur une table rase ». La mise en couple serait donc synonyme d'une sorte de « vide moral », où chacun mettrait de côté son passé, ses souvenirs, pour se concentrer sur une mémoire commune à construire : « Il y a toute une période, celle qui correspond aux débuts du nouveau ménage, où précisément il s'oppose à la famille ancienne, et qu'il semble qu'il faille se créer une mémoire originale hors des cadres traditionnels ». Certes, selon M. Halbwachs, ce sacrifice du passé antérieur serait provisoire et, lorsque la mémoire conjugale sera suffisamment solide pour supporter la co-présence d'une autre mémoire, le passé spécifique des époux pourrait réapparaître. « Quand des événements, où leurs préoccupations se sont mêlées, suffiront à constituer une mémoire propre, alors parmi ces nouveaux souvenirs, ils pourront faire place aux anciens ».

Les résultats de l'enquête (Le Pape, 2005) montrent que les débuts de la vie conjugale sont, au contraire, le moment d'un intense dialogue entre les deux conjoints au sujet de leur passé, destiné à approfondir leur connaissance mutuelle. Toutefois, l'analyse de M. Halbwachs a le mérite de montrer que l'usage fait par chacun de sa propre mémoire diffère en fonction de sa position dans son cycle de vie. Si les réminiscences du passé qu'ego raconte à son conjoint permettent à ce dernier de mieux le comprendre, les souvenirs familiaux sont revisités d'une façon toute particulière lorsque l'enfant paraît. L'expérience de la parentalité (1) amène-t-elle ego à poser un autre regard sur son passé et, par là même, à redéfinir sa place au sein du groupe de parenté ? Hommes et femmes suivent-ils le même cheminement ? Quand l'enfant grandit, la transmission de la mémoire (2) constitue-t-elle un objectif éducatif pour ses parents ? Quel est, en outre, le contenu des anecdotes racontées ? Existe-t-il des tabous et des récits incontournables ? En quoi les choix qu'opèrent les parents dans la narration du passé permettent-ils de mieux comprendre les processus de construction de la mémoire familiale ?

À la redécouverte d'un groupe social négligé en sociologie de la famille

Il a souvent été démontré qu'il existe une réelle influence des milieux sociaux sur le fonctionnement des relations de parenté ; l'exemple de la transmission de la mémoire familiale ne déroge pas à ce constat. Des spécificités marquent sa narration dans certains groupes sociaux. Les analyses de Béatrix Le Wita (1983) l'illustrent parfaitement. Pour la bourgeoisie, la mémoire familiale est avant tout une morale et un mode de vie que chaque génération doit transmettre, tout en les adaptant aux circonstances sociales de modernité. Concernant les classes moyennes (Le Wita, 1984), la mémoire se manifesterait davantage comme l'histoire d'un vécu, concrétisée à travers les

expériences du travail, de la résidence, des malheurs familiaux. De nombreux travaux permettent aujourd'hui de mieux comprendre les relations de parenté dans les classes moyennes ou dans les classes supérieures [Singly (de), 1996], mais il est surprenant de constater que peu d'ouvrages sociologiques sont actuellement consacrés en France à l'étude de la famille dans les milieux populaires.

Dans l'Hexagone (3), c'est le champ des études sur la déviance qui produit le plus de publications sur la famille dans les milieux populaires. Des recherches sur le contrôle social des familles populaires, dont l'ouvrage de Jacques Donzelot reste emblématique (1977), aux études plus contemporaines sur les politiques à adopter concernant les familles face à la délinquance (Delcroix, 2005 ; Mucchielli, 2000), la question des modèles éducatifs proposés aux familles des milieux populaires reste une interrogation primordiale tant pour le scientifique que pour le décideur politique. À travers ses études variées, la sociologie urbaine apporte également quelques renseignements sur les relations familiales dans les milieux populaires. Analyse à la croisée de l'histoire de la sociologie urbaine et de la sociologie de la famille, l'ouvrage de Martine Segalen sur les Nanterriens (1987 et 1990) est un exemple éloquent.

En ce qui concerne le champ de la famille, quelques travaux, telle la série de monographies dirigée par Florence Weber (2003), livrent des indices sur les liens de parenté dans les familles modestes mais aucun n'en fait son thème principal. La référence principale sur la famille dans les milieux populaires reste, aujourd'hui encore, l'ouvrage d'Olivier Schwartz (1990) dont l'enquête date maintenant de plus de vingt ans. Depuis, aucune recherche spécifique n'est venue alimenter le débat de la parenté dans les milieux populaires.

La difficulté de définir les milieux populaires

Si cette courte rétrospective s'est intéressée ici à la famille dans les milieux populaires, ces derniers étant entendus de manière large, elle ne doit pas cacher pour autant la complexité pour les chercheurs à les définir. Sans revenir sur la difficulté de réfléchir à la notion de « classe sociale », il faut reconnaître, à la suite de Paul Bouffartigue (2004), qu'un certain manque de visibilité continue de caractériser les milieux populaires (4). Longtemps, l'analyse des classes populaires s'est limitée à l'étude des milieux ouvriers. Comme le soulignent Stéphane Beaud et Michel Pialoux (1999), les ouvriers sont l'objet de toutes les attentions depuis la Révolution industrielle jusqu'au

milieu des années quatre-vingt. L'échec du projet communiste et l'effondrement des grands bastions industriels vont de pair avec un progressif désintérêt pour les travailleurs d'usine. Alors que l'intérêt pour les ouvriers décroît, une catégorie grandissante fait l'objet, dans le débat public, de nombreuses interrogations : celle des employés.

Comme le remarque Alain Chenu (1990), cette catégorie semble de nature hétérogène : elle réunit en son sein des employés d'administration proches, à bien des égards, des classes moyennes et des personnels des services directs aux particuliers qui s'apparentent davantage aux ouvriers. Cette proximité entre les ouvriers et ce que la nomenclature des catégories socioprofessionnelles (CSP) regroupe sous le terme générique d'« employés » est d'ailleurs confirmée par Louis Chauvel (2001) : les salaires sont identiques, les comportements de consommation sont les mêmes, les espérances de mobilité sociale ne sont guère plus fortes chez les uns que chez les autres, une brève étude sur l'homogamie montre qu'ouvriers et employés se marient souvent ensemble. Tout en insistant sur le fait qu'il n'existe pas aujourd'hui de véritable conscience de classe dans les milieux populaires, L. Chauvel suggère donc qu'il est possible de regrouper, concernant certains aspects, employés et ouvriers.

Une enquête qui ouvre le débat

Dans cette enquête, on a choisi d'interroger les employés. Plus précisément, les individus interviewés sont ceux qu'on nomme communément « les ouvriers du tertiaire », puisque leur travail présente un certain caractère routinier. Sans énumérer ici la totalité des métiers rencontrés, on peut souligner, par exemple, que les femmes sont souvent assistantes maternelles, aides-soignantes, employées de bureau tandis que les hommes exercent la profession de manutentionnaire, d'employé agricole ou encore de conseiller-livreur. Pour sélectionner les personnes, d'autres critères ont été pris en compte, tels que les revenus globalement identiques (proches du SMIC), un niveau d'études inférieur au Bac (5). Par l'analyse de leur histoire familiale et de la profession de leurs parents, on a pu observer que la plupart des interviewés étaient eux-mêmes issus de familles populaires.

En choisissant de construire un corpus d'entretiens qui permette de limiter certains biais dans les comparaisons effectuées, on a également conscience de ne dépeindre, dans cet article, qu'une des nombreuses facettes des relations familiales dans les milieux populaires. À ce titre, l'étude ne prétend ni être représentative ni clore le débat sur une identité familiale spécifique aux milieux populaires (6).

Elle a tout d'abord pour vocation de participer à la redécouverte d'un groupe souvent oublié par les sociologues de la famille, en tentant – lorsque cela est possible – d'identifier certains comportements communs chez les personnes interrogées et de comparer les résultats obtenus à ceux mis en valeur dans les autres milieux sociaux (7).

Un « jeu des ressemblances » destiné à assigner une place au nouveau-né

Si les rapports familiaux encadrent la vie d'ego tout au long de son existence, la naissance du premier enfant constitue souvent un moment particulier où les liens de filiation sont comme redécouverts par les jeunes parents (8). En effet, cette naissance est un instant clé dans la constitution d'un portrait de famille, visant à mettre en valeur des traits qui passe-

raient de générations en générations. Les souvenirs de chacun refont peu à peu surface dans ce jeu des ressemblances. C'est comme s'il s'agissait d'assigner dès le départ une place à ce nouveau-né dans la lignée : « À la maternité, la mère de ma femme a tout de suite fait des comparaisons entre Jeanne, notre première, et ma femme, pour retrouver des traits physiques » (M. Hautin, 34 ans, conseiller-livreur, marié, père de quatre filles).

Ainsi, ces traits qui passeraient de génération en génération sont non seulement physiques mais aussi psychologiques : « Je vais vous montrer la photo de la grand-mère paternelle de mon mari... Elle s'appelait Madeleine et c'est saisissant... Les gens croient que c'est Mélanie [sa fille]... On trouve que le regard, le petit nez... et le plus saisissant, c'est qu'il paraît qu'elles avaient le même caractère » (M^{me} Delavenne, 27 ans, sans

Présentation de l'enquête

Vingt-quatre personnes, soit un total de douze couples, ont accepté de répondre à cette enquête qualitative. Les contacts ont été pris grâce aux recommandations d'amis ou de connaissances car les enquêtés devaient présenter certaines caractéristiques communes (voir la description des caractéristiques professionnelles de la population interviewée, p. 18 de l'article). Les entretiens d'une durée moyenne d'une heure trente se sont déroulés au domicile des personnes interrogées. On a systématiquement demandé à être reçu dans une pièce fermée afin que l'enquêté puisse s'exprimer sans gêne. Cette importance d'être isolé s'est d'ailleurs vérifiée quand une tierce personne entrait dans la pièce où se déroulait l'entretien. L'interviewé(e), gêné(e) par cette présence, adoptait une attitude différente, plaisantant sur ce qu'il(elle) venait d'affirmer. La situation rencontrée avec l'un des enquêtés est particulièrement significative. Alors qu'il exprime certaines critiques sur son intégration dans sa belle-famille, sa femme vient chercher les clés dans la pièce. Il utilise alors l'humour comme moyen de se défendre et lui dit en plaisantant « attention, c'est enregistré... ». Il attendra d'ailleurs que sa femme soit partie pour reprendre l'entretien. Le choix a également été fait d'interroger séparément les deux membres du couple. L'objectif étant de recueillir les impressions personnelles, subjectives de chaque individu sur son histoire et non de tenter de reconstruire une version unifiée de l'histoire de chaque famille, les entretiens en tête à tête ont donc été privilégiés. Le guide d'entretien étant le même pour chaque membre du couple, l'analyse des entretiens a certes consisté à comparer l'ensemble des données récoltées mais aussi à mettre en parallèle les récits des deux membres du couple, en tentant de cerner les convergences et les divergences entre les deux récits. Toutefois, ce principe n'a pas donné lieu à une présentation systématique des deux points de vue : ces derniers sont présentés ensemble lorsqu'ils apportent un éclairage différent sur un même événement ou lorsque cette présentation simultanée apporte réellement à l'argumentation (1).

On ne reviendra pas ici sur les caractéristiques sociales des personnes interrogées. Concernant les caractéristiques familiales des familles étudiées, toutes ont en commun d'avoir au moins un enfant scolarisé dans le primaire (2). Onze couples sur les douze interrogés sont mariés, un vit en union libre. Six ont deux enfants, trois ont trois enfants, deux ont quatre enfants, un a cinq enfants (3). La plupart vivent en province ou en lointaine banlieue. Il n'y a pas de famille recomposée ni de famille issue de l'immigration dans le corpus (4). Tous les noms figurant dans l'article sont bien évidemment fictifs.

(1) Dans cette perspective, on notera que, si les confrontations au sein du couple sont rarement soulignées, c'est parce qu'il existe peu de concertations et/ou confrontations sur un certain nombre de pratiques conjugales et parentales.

(2) Ce critère a principalement été choisi pour deux raisons : tout d'abord, il permet de construire un corpus homogène du point de vue familial si l'on admet que les attentes et les devoirs d'ego envers son réseau de parenté sont aussi marquées par sa position dans son cycle de vie [Finch J., 1994 (1989), *Family Obligations and Social Change*, Polity Press]. En ce sens, tous les individus interrogés ont en commun d'être des parents de jeunes enfants : certains espoirs, concernant la garde de leur progéniture, par exemple, sont ainsi liés à leur position actuelle. Ensuite, on a choisi d'interroger des parents de jeunes enfants afin de ne pas être confrontés à des expériences parents-enfants trop différentes. Concernant la transmission de la mémoire familiale, le dialogue entre un parent et un adolescent et la discussion entre un parent et un enfant n'ont rien de comparables. De même, les interrogations d'un enfant et d'un adolescent ne sont pas les mêmes.

(3) Le nombre d'enfants des couples interrogés est supérieur à la moyenne. Selon Fabienne Daguette (2002, *La fécondité en France au cours du XX^e siècle*, *Insee première*, n° 873), l'indicateur, depuis 1976, se trouve autour de 1,8 enfant par femme. Sur une interrogation plus spécifique de la fécondité dans les couples étudiés, voir Le Pape (2005, « Le couple et ses lignées. Mémoire et enjeux de filiation en milieux populaires », Dossier d'études. Allocations familiales, CNAF, n° 64).

(4) À ce sujet, le livre de Isabelle Canoodt et David Lepoutre est tout à fait passionnant (2005, *Souvenirs de familles immigrées*, Paris, Éditions Odile Jacob).

profession, mariée, mère d'une fille et d'un garçon.). Cet extrait montre que l'arrivée d'un enfant, particulièrement le premier, est un moment essentiel non seulement pour les parents mais également pour l'ensemble des membres du groupe de parenté : « *Les gens croient que...* », « *On trouve que...* ». Comme le souligne Blandine Mortain (2003), la volonté de transmettre des objets familiaux est particulièrement importante à la naissance des enfants. Les grands-parents donnent alors chaises hautes, robes de baptême, médailles..., signe d'une volonté commune d'inscrire le nouveau-né dans une appartenance plus large que celle de sa famille de procréation (9).

Au-delà des témoignages oraux, photos et vidéos sont aussi mobilisés afin de figer, de rendre visibles les liens de filiation : « *À la naissance de ma fille, on a pris une très belle photo. Il y avait ma grand-mère, ma mère, Sophie et moi* » (M^{me} Charbonnel, 33 ans, saisonnière dans les vignes, mariée, mère de trois garçons et d'une fille).

Être du même sang : une vision toujours prédominante

Les raisons de ces ressemblances, similitudes ne font aucun doute pour les personnes interrogées. Les liens du sang les expliqueraient. On ne citera qu'un exemple mais la répétition de cette interprétation est significative tant pour les hommes que pour les femmes du groupe étudié : « *Mes enfants ressemblent beaucoup à leurs cousins. Physiquement, c'est frappant. Mais le caractère aussi... c'est du pareil au même* », « *comment expliquez-vous cela ?* », « *... Ils ont le même sang. C'est logique, non* » (M. Ourry, 37 ans, ambulancier, marié, père de deux garçons). Cette « logique » que mentionne M. Ourry est l'une de celle qui sous-tend la conception de l'hérédité en Occident. Cette perception du sang comme un principe vital unifiant les membres d'une même famille à travers les générations est toujours prédominante (Gleize, 1994).

Plus surprenant, si le sang est souvent mentionné pour expliquer des similitudes dans ces réflexes de « *biologisme spontané* » (Zimmermann, 1993), aucune personne n'a parlé en terme génétique, cette théorie chromosomique de l'hérédité étant pourtant fortement relayée par les médias et les médecins. M^{me} Gillot, qui a rompu tout contact avec ses parents, est fréquemment confrontée à ce type de représentations. Le discours des médecins la renvoie alors à une norme (« *se connaître, c'est savoir d'où l'on vient* ») qui ne fait qu'accentuer son désarroi : « *À chaque fois qu'on va chez le médecin "est-ce qu'il y a des antécédents familiaux ?"... c'est dur parce qu'on ne sait pas* » (M^{me} Gillot, 31 ans, vendeuse, mariée, mère de deux filles).

Pascale Gleize (1994), qui enquête dans une population semblable à la nôtre par ses caractéristiques socio-économiques, propose une piste de réflexion quant à la non-assimilation de ces théories scientifiques : « *là où on s'interroge sur une relation de continuité entre individus, la génétique répond en termes de caractères poly-génétiques, multi-factoriels, de pénétrance relative et de probabilités* ». En bref, la médecine propose un discours trop abstrait, trop nuancé là où les individus recherchent, par l'identification de traits identiques, l'évidence de la filiation. Toutefois, au-delà de cette volonté commune de rechercher des similitudes, des ressemblances, il existe des spécificités masculines et féminines dans la façon de percevoir la continuité de ces liens.

Les hommes : la permanence du lien de filiation par le nom

Le récit de M. Gillot est particulièrement représentatif des images associées à cette permanence du lien de filiation parmi les hommes du groupe étudié : « *Déjà quand j'étais enfant, petit enfant... je suis allé sur les tombes de mes arrière-grands-parents... Ce n'est pas grand-chose mais cela amène le lien. Le nom, les noms qui se séparent, tout de suite on voit que l'arbre généalogique se dessine... on se sent dans la lignée. [...] Après, quand on a des enfants, on se ressent encore plus un chaînon, un maillon de la chaîne familiale. Il y a transmission déjà... il y a de fait transmission entre la génération qui vous précède et la génération qui vous suit. Cela augmente l'intérêt familial* » (M. Gillot, 36 ans, agent SNCF, marié, père de deux filles).

Cette transmission du patronyme que M. Gillot mentionne comme le principe d'une continuité familiale a souvent été signalée. Le lien de filiation semble avant tout se matérialiser pour les hommes interrogés par cette passation qui s'établit entre les générations. Le nom est ce patrimoine symbolique qui rattache les membres d'une même famille dans une unité indiscutable. Le récit de M. Royet est particulièrement éloquent : il montre que, avec cette passation du nom, une certaine identité familiale se perpétue : « *Le nom, ne serait-ce que le nom, le nom Royet, c'est un nom tout bête, il y en a partout des Royet. Mon papa était couvreur-zingueur. Sur les panneaux publicitaires des véhicules, il y avait Royet André. Mon papa, quand il changeait de véhicule, c'était moi qui faisais ses plaques à la main (il rit), c'était une folie, mais bon, j'ai fait ça. Et puis, je me rends compte que si je le faisais, c'était pour le nom, ce nom* » (10) (M. Royet, 44 ans, couvreur-zingueur, marié, père de deux fils).

La volonté de transmettre son nom est souvent plus spécifiquement associée par les hommes du groupe étudié à l'expérience de la parentalité. Si c'est la femme qui porte l'enfant, donner son nom à l'enfant permet à l'homme d'en revendiquer la paternité devant la société (11). Plus profondément encore, dans une organisation familiale où les femmes sont les principales actrices de la narration de l'histoire familiale (12), cette attention masculine à la transmission du patronyme peut se lire à la fois comme une volonté de participer, certes de manière symbolique, à la construction d'un héritage familial mais aussi comme un souhait de perpétuer l'existence de leur propre lignée (13).

Les femmes : une perception plus charnelle de la continuité familiale

Pour les femmes, la continuité familiale est ressentie de manière plus charnelle. Six d'entre elles mentionnent que le fait d'avoir porté leur enfant a engendré un sentiment fort de participer à la pérennisation de leur lignée. Ces discours sont marqués d'une forte tradition culturelle qui renvoie une image de la maternité comme celle « *de la matrice, du corps toujours présent de la mère qui porte l'enfant* » (Fagnani, Méda et Bessin, 2004). Ainsi l'expérience de la procréation semble être, pour les femmes interrogées, la condition *sine qua none* à cette position de maillon dans la chaîne familiale. Les paroles de M^{me} Ourry sont tout à fait significatives : « *Moi, cette chaîne, j'en ai pris conscience quand j'ai eu des enfants. On se prolonge, on crée un maillon supplémentaire et on continue la chaîne. Je pense que c'est très très important d'avoir des enfants de toute manière. Je comprends qu'on ne fasse pas d'enfant, si le désir n'est pas là. Donc, je ne juge pas mais, de fait, quelqu'un qui n'a pas d'enfant ne continue pas la chaîne* » (M^{me} Ourry, 35 ans, employée de bureau, mariée, deux garçons).

Cette conception de la filiation explique que les femmes présentent plus volontiers que leurs maris leur enfant comme une continuation, presque physique, d'elles-mêmes : « *Mes enfants, c'est un peu ma chair. On les porte, on sent bien qu'on crée un nouveau maillon de la chaîne* » (M^{me} Guenet, 34 ans, aide-soignante, mariée, mère de cinq enfants, quatre filles et un garçon).

Dans les milieux populaires, hommes et femmes n'associent donc pas les mêmes images à la filiation. Dans ces couples, elle passe davantage, pour les hommes, par la transmission du patronyme, qui leur permet de revendiquer la paternité de l'enfant devant la société comme de l'inscrire de manière symbolique dans la continuité de leur lignée. Pour les femmes, ce lien est ressenti de manière plus

charnelle, plus fusionnelle, les enfants étant présentés comme une partie d'elles-mêmes. Cette conception sexuée de la continuité familiale a souvent été mise en valeur et n'est donc pas en soi très originale mais il nous a semblé ici important de la souligner, d'une part, parce qu'elle occupe une place prépondérante dans le récit des interviewés et, d'autre part, parce qu'elle participe à une représentation plus générale de la famille où hommes et femmes n'ont pas le même rôle dans le processus général de transmission (Le Pape, 2005).

Trouver sa place au sein du groupe de parenté

Ce sentiment de participer au renouvellement des générations donne souvent lieu à une réflexion plus globale sur la place de l'individu au sein du groupe de parenté. Ce sont surtout les femmes qui font part de leur difficulté à assumer leur nouveau statut. Si la rencontre avec le conjoint a constitué une étape dans l'évolution des relations familiales, la naissance des enfants (surtout le premier) est un moment clé où les rôles de chacun sont redistribués. En effet, une double évolution du lien filial s'amorce (Attias-Donfut et Segalen, 1998) : d'un côté, le déplacement des investissements sur le nouveau-né qui devient « l'enfant » à la place qu'elles occupaient jusqu'alors, de l'autre, l'accès à la parentalité qui leur confère le même statut que leurs parents. L'arrivée de l'enfant assigne ainsi de nouvelles places à chacun et cette permutation symbolique n'est pas sans conséquence.

Dans leur introspection sur cette position de maillon, les interlocutrices ont souvent été amenées à préciser les enjeux de ce nouveau statut de mère. À travers leurs paroles, on retrouve la dialectique de la dépendance et de l'autonomie (14) qui sous-tend les relations de parenté dans le groupe étudié : elles revendiquent, en effet, une appartenance qui dépasse le cadre de la famille de procréation mais celle-ci ne doit ni prendre un caractère impératif ni être une contrainte. S'affilier sans pour autant faire serment d'allégeance, voilà ce à quoi aspirent les femmes rencontrées. Cette double exigence se retrouve d'ailleurs dans la place qu'elles assignent à leur propre famille auprès de leurs enfants. Si elles souhaitent que cette dernière soit présente, elle ne doit pas exercer une tutelle trop pesante.

Cette appartenance sans contrainte que doit prendre, dans l'idéal, le lien de filiation peut se lire dans les paroles de M^{me} Darfel : « *Je suis très contente que ma mère vienne s'occuper de ses petits-enfants. Cela crée des liens. En même temps... c'est parfois agaçant tous ses conseils. Il ne faudrait pas non plus que ses conseils... ça soit*

des ordres. C'est quand même mes enfants ! » (M^{me} Darfel, 33 ans, manipulatrice en radiologie, mariée, mère de deux garçons).

La naissance des enfants : rapprochements et tensions entre générations

La naissance des enfants est donc un moment privilégié qui rapproche les parents et les enfants adultes même si, comme le montre l'extrait précédent, ce rapprochement n'est pas exempt de tensions (15). Un autre exemple permet de mieux appréhender ce qu'implique l'arrivée d'une nouvelle génération. M. Ourry ne parle plus à ses parents depuis de nombreuses années. À la naissance de son premier garçon, il décide de se réconcilier avec eux. Cette seconde chance est avant tout présentée par ce dernier comme un effort concédé au bien-être des enfants : « *Donc, pendant des années, j'ai été amené à ne plus les voir. Mais j'ai décidé, quand j'ai eu des enfants, de permettre à mes enfants, de les connaître. Pour Pâques, on emmène un des enfants. On déjeune, on est ensemble, je laisse Brandon, l'aîné, qui va rester avec eux pendant une semaine. Mais moi, je n'envisage pas de rester dormir chez eux. Pour moi, ce sont des moments de contrainte. Je ne les verrais pas si je n'avais pas mes enfants, c'est très clair* » (M. Ourry, 37 ans, ambulancier, marié, père de deux garçons).

Alors que M. Ourry se décrit ici comme un élément extérieur à ces relations entre petits-enfants et grands-parents, sa femme relativise l'attitude prétendument distanciée de son mari. Entretenir des relations avec sa parenté, qu'elles soient bonnes ou mauvaises, c'est tout de même s'inscrire à nouveau dans une certaine continuité familiale : « *Il voulait maîtriser le rapprochement de ses enfants vers ses parents. Au départ, il disait qu'il voulait favoriser... il voyait essentiellement la relation petits-enfants grands-parents. Et puis, petit à petit, c'est un peu bête de penser ça... Forcément, la relation à travers ses enfants, on parlait de chaîne, forcément lui-même constitue un maillon et la relation de ses enfants avec ses parents... alors c'est revenu par le bout, c'est-à-dire que ses enfants l'ont ramené à ses parents* » (M^{me} Ourry, 35 ans, employée de bureau, mariée, deux garçons).

Comme on a pu le voir dans les différents extraits d'entretiens, la famille est souvent présentée par les interviewés comme une chaîne (pas forcément longue d'ailleurs, une dimension généalogique n'étant pas nécessairement associée à cette image) que chacun prolonge lorsqu'il donne naissance à un enfant. Pour les individus interrogés, être parent ne consiste pas seulement à devenir le père ou la mère d'un enfant, c'est aussi assumer sa place de

maillon au sein d'une lignée, cette position de chaînon impliquant de faire le lien entre la génération précédente et la génération suivante (16). En prenant conscience d'être à leur tour un point nodal de cette construction du lien filial, certains parents éprouvent le besoin de se retourner sur leur propre histoire familiale. Avoir des enfants renvoie ego à sa propre enfance, à l'attitude de ses parents envers lui.

L'expérience de la parentalité ramène ainsi à la surface des souvenirs heureux mais également des angoisses que l'individu avait profondément enfouies et qu'il est soudain obligé d'affronter. La peur presque panique de M. Hautin d'avoir un garçon est, en l'occurrence, liée à des inquiétudes qu'il avait volontairement occultées, à des souvenirs de jeunesse marqués par des affrontements violents entre ses demi-frères et ses parents malgré leur amour réciproque. La crainte de ne pas savoir gérer la confrontation de caractères forts (il reconnaît lui-même être « *une tête de cochon* », ce trait caractérisant, pour lui, tous les hommes de la famille) alimente ses craintes quant à l'arrivée d'un nouveau garçon : « *Parce que moi je me voyais pas si tôt avec des enfants et surtout pas avec un garçon. Le premier enfant qu'on a attendu, je ne voulais pas de garçon. Ça me foutait vraiment les jetons ! Tout ce que j'avais décidé d'oublier, ça revenait... les engueulades... tout ça ! Surtout ne pas reproduire mon histoire. Et puis, plus ça allait, plus ça m'importait moins. On a eu 4 filles, on a eu quatre filles. Mais on aurait eu un garçon, je n'aurais pas été déçu comme je l'aurais été au départ. On aurait eu un garçon, il aurait fallu que moi je travaille un peu plus... pour justement ne pas reproduire ce que j'ai, entre guillemet, subi quand j'étais plus jeune* » (M. Hautin, 34 ans, conseiller-livreur, marié, père de quatre filles).

Si l'expérience de la parentalité est un facteur de lien entre les générations, elle ne va pas sans tensions ni aspirations contradictoires pour l'individu : elle s'accompagne, chez les femmes notamment, d'un besoin de redéfinir leur place dans le groupe de parenté, et d'un retour plus général des futurs parents sur leur histoire familiale.

Une fidélité aux modèles familiaux

La naissance des enfants réactive les liens de filiation ; elle ravive également un besoin de repères pour l'individu qui ne s'est pas encore forgé une identité parentale stable. Les modèles familiaux (17) sont mentionnés comme des références, surtout en ce qui concerne l'éducation des enfants. Cette continuité familiale est parfois signalée avec un certain fatalisme, comme s'il ne pouvait pas en aller autrement. Pour les enquêtés, des gestes se repro-

duiraient naturellement de mère en fille ou de père en fils : « *Des fois, je me rends compte que j'ai la même attitude avec mes enfants que ma mère avait avec moi. C'est les mêmes paroles... c'est plus fort que moi. J'ai été conditionnée* » (M^{me} Hautin, 30 ans, mariée, auxiliaire de puériculture, mariée, mère de quatre filles).

Dans le groupe étudié, les modèles parentaux demeurent la référence principale dans l'éducation des enfants. Le plus souvent d'ailleurs, ce n'est pas un modèle en tant que tel mais plutôt certains éléments, des valeurs par exemple, que les individus souhaitent transmettre à leurs enfants. Pour eux, les décisions de leurs propres parents s'étant avérées rétrospectivement être de bons choix (18), il est logique qu'ils suivent ces guides proposés par leur propre histoire familiale : « *Mes parents, je les ai toujours trouvés super avec nous. Je pense que j'avais envie de faire comme eux. Sur leur gentillesse, sur leur droiture... Il y a des choses, on se dit "Là, ils ont été super, je m'engage dans cette voie". On ne peut pas dire qu'ils m'ont obligé à faire certaines choses. De par leur exemple qui marchait bien, je me suis dit "ça, ça marche bien. J'ai envie de répéter cette affaire là"* » (M. Grassant, 37 ans, ouvrier agricole, concubinage, père d'un garçon et d'une fille).

Perpétrer sa propre éducation avec une initiative personnelle

Ce n'est donc pas parce que l'individu fait preuve d'une certaine continuité familiale dans l'éducation de ses enfants que ces transmissions sont l'objet d'une démarche obligatoire et contraignante. La plupart des individus interrogés présentent cette volonté de perpétrer l'éducation de leurs enfants auprès de leurs enfants non comme un devoir mais plutôt comme un choix qui leur laisse une certaine marge d'initiative personnelle, d'autant qu'ils sont conscients qu'une reproduction à l'identique de l'éducation de leurs parents, dans un contexte économique et social profondément différent, n'aboutirait pas forcément à l'effet souhaité :

« *Dans l'esprit de ce que j'évoque à l'instant, il me semble que je transmets à mes enfants un certain nombre de valeurs que mes parents m'ont transmises. Tout en sachant évoluer parce que le contexte n'est plus le même. Il y a des valeurs de discipline... Mon père était assez rigoureux. Lui avait un père très autoritaire même si ce n'était pas un militaire... il sourit. Nous, on adoucit un peu les angles même s'il y a des choses qui me semblent importantes à transmettre* » (M. Guenet, 38 ans, jardinier, marié, père de cinq enfants, quatre filles et un garçon).

Les références familiales se retrouvent donc aussi bien dans les aspirations personnelles de l'individu (Le Pape, 2005) que dans ses choix éducatifs et, en transmettant certains modèles, certaines valeurs à ses enfants, il participe à la constitution d'un noyau dur réunissant les membres d'un même groupe de parenté. Cette fonction identitaire est l'une des principales caractéristiques du lien de filiation parmi les individus interrogés. Même dans des cas de ruptures ou de tensions familiales, l'éducation qu'ego a reçue est rarement rejetée de manière totale. Tout au plus est-elle l'objet d'un repositionnement, d'un effort vigilant à ne pas reproduire certains aspects jugés négatifs. Si M^{me} Charbonnel rejette une partie de sa propre éducation et refuse que ses filles soient élevées dans un rapport de soumission, elle reconnaît néanmoins la difficulté de vivre sans modèle préétabli. Lorsqu'on l'interroge sur la façon dont elle conçoit l'éducation qu'elle souhaite donner à ses enfants, elle répond après une longue hésitation :

« *Une personne qui ne connaîtrait pas ses racines ne serait pas très à l'aise dans sa vie, à mon avis. Surtout avec ses enfants... elle est obligée de créer beaucoup d'imaginaire. Il n'y a pas de schéma déjà tout enregistré. Il faut tout créer. Je pense que cela doit être assez gênant* » (M^{me} Charbonnel, 33 ans, saisonnière dans les vignes, mariée, mère de trois garçons et d'une fille).

Une source de stabilité face aux doutes des jeunes parents

En ce sens, rejeter ou être privé des modèles parentaux, c'est accepter de faire face aux doutes que laisse ce vide. L'exemple de M^{me} Gillot est lui aussi significatif. Elle ne parle plus à ses parents depuis qu'elle a choisi de garder son bébé contre l'avis de sa famille, mais elle souffre de cette crise qui l'a à la fois privée du soutien parental mais aussi des références qui constituaient, pour elle, une partie de sa propre identité. Son discours montre à quel point la fonction identitaire qui se tisse à travers la transmission de modèles parentaux est primordiale pour le jeune parent : « *Moi, dans mon histoire, on m'avait inculqué beaucoup de choses... Il faut faire comme ça* »...*Tout a été balayé quand ils m'ont fait cette crasse... j'avais 19 ans... je n'avais plus aucun point de repère, plus rien. J'ai dû tout réinventer. Là, je ne vois plus mes parents... quand on a des enfants, on a envie de se confier à sa maman en disant "tu vois, moi, je fais comme ça, ça se passe comme ça". cela donne des points de repère quand même. Là, je ne l'ai plus... Après, il faut se recréer une histoire à soi, ce n'est pas évident* » (M^{me} Gillot, 31 ans, vendeuse, mariée, mère de deux filles).

Ainsi l'expérience de la procréation est-elle particulièrement associée par les personnes interrogées à un sentiment d'appartenance filial non seulement parce que cette appartenance est synonyme pour *ego* de modèles stables qui le sécurisent (notamment à la naissance du premier enfant) mais aussi parce que l'individu, en choisissant de perpétuer les valeurs familiales, participe à la pérennisation de l'identité familiale.

L'entre-soi familial

Ce choix d'inscrire l'éducation des enfants dans une certaine continuité familiale n'est pas l'objet de tension ni même de discussion au sein du couple (19), ce qui nous a semblé *a priori* surprenant. En effet, l'union de deux personnes signifie aussi la rencontre de deux histoires familiales différentes. Comment expliquer alors que cette rencontre de deux héritages distincts n'ait pas engendré davantage de dialogue entre les deux conjoints au sujet de ce qui doit être transmis aux enfants ? Plusieurs hypothèses, qui ne s'excluent pas, peuvent être avancées. Tout d'abord, il faut noter qu'une certaine homogamie caractérise les couples interviewés, homogamie sociale certes, mais aussi souvent homogamie géographique, ce qui garantit le partage d'un certain nombre de références. Par ailleurs, cette absence de conflit s'explique aussi par une répartition clivée des rôles parentaux au sein du couple (Le Pape, 2005). Pères et mères revendiquent avoir un rôle spécifique auprès de l'enfant et n'interviennent pas dans « *les domaines de prédilection* » de leur conjoint. De même qu'ils n'apprécieraient pas « *recevoir de leçons* » (M^{me} Rosselin, 38 ans, employée de maison, mariée, trois enfants) de la part de ce dernier, ils respectent sans discuter ses choix concernant l'éducation des enfants. Au-delà d'un certain nombre de valeurs communes, on peut donc supposer que ce rôle non interchangeable de chacun des parents auprès de l'enfant se traduit par la transmission de références particulières en fonction du parent concerné, l'acceptation d'une spécialisation sexuée des rôles parentaux limitant toute négociation conjugale au sujet de celles-ci.

Si la fidélité aux modèles parentaux est particulièrement importante dans le groupe étudié, elle ne s'explique pas par la seule volonté des individus de s'inscrire dans une continuité familiale. Elle est aussi liée au fait que ces modèles sont les seuls repères dont les interviewés font mention. À l'opposé des milieux moyens et supérieurs où le groupe de pairs est souvent cité comme élément de comparaison dans l'éducation des enfants (20), les modèles parentaux sont seuls décrits comme des sources d'influence dans le groupe étudié. Une espèce d'entre-soi familial

semble continuer de caractériser les milieux populaires, la parenté constituant bien souvent la base de la sociabilité. Alors que les réunions de famille (avec les consanguins ou les affins) sont des moments qui reviennent de manière récurrente dans le discours de tous les individus interrogés, trois couples mentionnent n'avoir aucune relation amicale. Pour de nombreuses épouses interviewées, ces réunions sont l'occasion d'un dialogue avec les autres femmes de leur famille dont le sujet tourne invariablement autour de leur mari ou de leurs enfants (21).

Ces temps familiaux sont ainsi perçus comme des opportunités d'échanges et de partage au sujet de la vie quotidienne : « *De mon côté, on est assez uni. On se retrouve souvent chez mes parents avec les frères et sœurs. Je trouve que c'est important, de pouvoir se confier. Exprimer sa joie sur un évènement ou au contraire, lors d'un évènement malheureux, pouvoir parler un peu. Se confier. Avoir un appui... enfin... ne pas se sentir seule* » (M^{me} Royet, 42 ans, employée de bureau, mariée, deux enfants). Quand les relations sont bonnes, les sœurs et belles-sœurs sont souvent considérées comme des confidentes, à qui elles peuvent confier leurs problèmes de couple tandis que la mère reste l'incontournable interlocutrice au sujet de l'éducation des enfants. Cette absence de relation amicale et ce repli sur les relations familiales limitent donc, pour les hommes comme pour les femmes, la possibilité de se confronter à d'autres modèles que ceux véhiculés au sein du groupe de parenté.

La narration de l'histoire familiale : un objectif non prioritaire

Si l'existence de styles éducatifs de classe est aujourd'hui une notion contestée, des enjeux demeurent cependant spécifiques à l'éducation des enfants dans certains milieux sociaux (Kellerhals et Montandon, 1991). Dans les familles bourgeoises de vieille souche, par exemple, la transmission de l'histoire familiale revêt une importance considérable : c'est une morale et un mode de vie que chaque génération doit transmettre, tout en les adaptant aux circonstances sociales de modernité. Comme le remarque Béatrix Le Wita (1983), il s'agit également d'un mode de socialisation qui sert à inculquer aux enfants le patrimoine culturel des manières et des attitudes incorporées avant de leur transmettre le patrimoine matériel.

Pour la majorité des couples interviewés, la transmission de l'histoire familiale (dans son approche généalogique) ne constitue pas un objectif dans l'éducation des enfants, ce qui ne signifie pas pour autant qu'il n'existe aucun dialogue au sujet de

l'histoire de la famille. Ces échanges prennent souvent la forme d'anecdotes que les parents livrent à leurs enfants. Pour les premiers, en effet, il s'agit avant tout de se raconter, de relater ses propres expériences. Ils parlent certes du passé familial à leurs enfants mais ce dernier commence avec leurs premiers souvenirs, qui retracent des événements partagés avec les membres de leur groupe de parenté (22). Ainsi, aucune personne n'a mentionné avoir raconté l'histoire de sa lignée à ses enfants, leur avoir expliqué qui étaient leurs ancêtres ou avoir tenté de leur reconstituer succinctement la généalogie de la famille. Tout au plus certains individus ont-ils parlé à leurs enfants de leurs propres grands-parents mais ces souvenirs les mettent toujours également en scène. Le primat autobiographique de la narration de l'histoire familiale se vérifie aussi par le fait que, dans le couple, chacun transmet sa propre histoire (23). Une seule personne a mentionné parler de celle de son conjoint à ses enfants. Comme si, dans le groupe étudié, ego ne pouvait pas porter la mémoire d'événements qu'il n'avait pas personnellement vécus.

– Est-ce que vous parlez de l'histoire familiale de votre belle-famille à vos enfants ?

« Non. Non... parce que moi je n'étais pas là quand il était petit. Donc, ce n'est pas à moi de raconter » (M^{me} Hautin, 30 ans, auxiliaire de puériculture, mariée, mère de quatre filles).

Pour trois familles, cependant, la connaissance du passé familial ne se réduit pas à un échange informel de souvenirs et réflexions ponctuelles mais constitue un objectif éducatif. *A priori*, rien ne semble les distinguer des autres familles interrogées. Un rapide coup d'œil sur leurs graphes de parenté montre que ces couples ne se caractérisent ni par une histoire familiale marquée par une plus grande profondeur généalogique ni par un passé indemne de tensions familiales ou de drames. Comme les autres couples, la plupart de leurs récits témoignent d'un fort primat autobiographique mais, contrairement au reste des interviewés, la narration du passé est un moyen pour éduquer leurs enfants. La mémoire familiale est ici une ressource qu'ego investit subjectivement pour servir ses objectifs.

Quand la narration de l'histoire familiale est au service du Soi

La situation de M. Le Guelvout est la plus pertinente dans cette optique. S'il fait volontiers référence à son enfance, à ses rapports avec ses frères et sœurs, ses parents, c'est afin que ses enfants prennent conscience des évolutions qui les séparent de sa propre enfance : « J'essaie de leur faire savoir comment moi j'ai vécu. Je leur raconte ce

qu'il y avait avant pour qu'ils aient conscience de ce qu'ils ont, pour leur faire comprendre que je ne voudrais pas que cela évolue trop, parce que cela va dans un sens où moi je ne retrouve pas mes valeurs. Moi, je serais assez conservateur. Je leur dis souvent que je n'avais pas tout ce qu'ils ont maintenant. Ce que j'essaie, dans l'éducation, c'est qu'ils aient des valeurs... et pas simplement les choses futiles de la vie qu'on a tendance à voir maintenant » (M. Le Guelvout, 40 ans, technicien qualifié, marié, père de trois enfants, deux garçons et une fille).

À travers la description du projet éducatif de M. Le Guelvout, on voit que la narration de l'histoire familiale, quand elle est au centre d'un projet éducatif, a moins pour objectif d'inscrire les enfants dans un temps long, celui de la lignée, que de permettre des comparaisons, sorte de supports pédagogiques au service d'ego. Dans les milieux populaires, la mémoire n'est donc pas tant un lien qui réunit les générations autour d'un patrimoine symbolique commun qu'une ressource subjectivement investie par l'individu et qui lui permet de construire une identité familiale dont le centre de gravité n'est autre que lui-même (et non un ancêtre commun) (24). Dans cette optique, on peut comprendre que la transmission de la mémoire familiale est avant tout une aspiration et non un devoir.

Les albums photos ou la mise en scène de la mémoire familiale

Si les parents n'attachent pas d'importance à la narration d'une histoire généalogique de leur lignée, ils manifestent, en revanche, un intérêt particulier à retracer celle de leur famille de procréation. Ce primat de l'histoire de l'unité conjugale est particulièrement éloquent dans la construction des albums photos (25). Sur les douze couples interrogés, dix ont des albums de photos. Huit ont commencé ces albums de famille à la naissance des enfants. Ils sont organisés par année (c'est le cas de trois familles) mais sont surtout classés par enfant. Les photos représentent d'ailleurs en majorité ces derniers, mais on peut voir fréquemment des photos de leurs parents avec eux. Les grands-parents apparaissent souvent avec leurs petits-enfants dans les bras. Enfin, les frères et sœurs ou beaux-frères, belles-sœurs des conjoints sont plus rarement représentés : ils figurent d'ailleurs souvent au côté d'un des membres de la famille de procréation, exceptionnellement seuls.

Une certaine priorité dans les relations familiales peut ainsi se lire à travers l'analyse des albums de photos. Lorsque les deux conjoints sont plus proches de l'une des lignées (quelles qu'en soient les

raisons d'ailleurs, tensions avec l'une des familles d'origine, organisation qui privilégie la lignée maternelle...), les photos représentant des membres de cette branche sont prépondérantes, reflet symbolique des rapports que le couple entretient avec la parenté. En cas de rupture totale et violente avec l'une des lignées, une nette césure dans la manière de construire l'album (quand tout va bien les deux lignées sont représentées même si ce n'est pas dans les mêmes proportions) marque ce moment de conflit. Les photos d'amis sont quasiment inexistantes, confirmant que la parenté constitue toujours la base de la sociabilité dans les milieux populaires (26).

Les photos, reflet des liens de parenté dans les milieux populaires

Les photos sont donc le reflet des liens de parenté dans les milieux populaires. Une certaine individualisation marque, certes, les relations familiales : le fait de consacrer un album par enfant (c'est lui qui est à l'honneur dans ces recueils, des photos collectives venant compléter la majorité où il pose seul) montre ainsi que ce n'est pas tant l'histoire du groupe familial que celle de l'individu qui prime. Mais cette individualisation ne doit pas amener à conclure à un appauvrissement des relations dans la parentèle. L'étude de la construction des albums de photos renforce, au contraire, l'hypothèse de la parenté comme d'un réseau à géométrie variable, structuré par les choix d'ego (27).

Les raisons de la construction de ces albums sont diverses. Il s'agit souvent d'un souci de garder, pour son enfant surtout, une trace de moments passés, de figer sur du papier des instants que les individus ne souhaitent pas oublier : « Ben, elles ne sont pas pour moi les photos, elles sont pour les enfants quand ils vont vieillir. C'est qu'un bout de papier, mais c'est imprimé. C'est là. C'est un moment précis d'une vie. C'est une seconde d'une vie. Donc, j'aime bien. C'est peut-être courir après le temps qui passe en se disant "le temps passe" et on essaie de garder des petits morceaux, des flashes » (M. Wautier, technicien de fonctionnement interne, marié, trois enfants, un fils et deux filles).

L'essentiel est de mettre en valeur le déroulement d'une vie, ses « étapes » et, par conséquent, d'inscrire l'enfant dans une certaine temporalité :

– Pourquoi faites-vous un album de photo ?

« Pour avoir un souvenir, pour que eux [les enfants] aient un souvenir. Plus tard. On voit la manière dont on était habillé, coiffé... l'évolution en fait » (M^{me} Rosselin, 38 ans, employée de maison, mariée, trois enfants).

Le souci de ces couples est de reconstituer pour leur enfant sa propre histoire, montrant ainsi une considération tout autant pour le passé que pour l'avenir. Certes, il ne s'agit pas de l'inscrire dans le temps long de la lignée, mais c'est un temps dont ego (l'enfant en l'occurrence) est l'épicentre que les parents retracent à travers l'élaboration d'un album de photos. Cette subjectivation du temps est également présente dans la manière dont les individus construisent ces albums de famille. Dans six cas sur huit, des notes accompagnent les photos : il peut s'agir de simples dates ou de commentaires plus longs, parfois même des poèmes, des citations. À travers cet assemblage de photos, soigneusement sélectionnées parce que parlantes pour l'individu (28), ce dernier compose l'image qu'il souhaite transmettre à son enfant, il participe à construire une certaine identité familiale. Nous ne pouvons ici que confirmer les propos de Pierre Bourdieu (1965) lorsqu'il définissait la photographie comme « un rite du culte domestique dans lequel la famille est à la fois sujet et objet ».

Cette construction de l'identité familiale se poursuit, en outre, quand la famille se rassemble pour regarder ces albums de famille. Comme le remarquait Jean-Hugues Déchaux (2003), la spécificité de la photographie est qu'« elle exige d'être commentée pour acquérir sa fonction mnémorique ». À travers ces explications, les parents délivrent une vision des événements à laquelle les enfants sont particulièrement attentifs. C'est souvent à leur demande que les parents acceptent de se replonger dans les souvenirs : « D'abord, ils adorent regarder les photos. Quand ils mettent le nez dedans, ils y restent un moment. Ce qui m'étonne toujours, c'est qu'ils sont capables de nous répéter des choses qu'on leur avait dit il y a perpète... "Tu te souviens maman, c'est quand j'étais bébé et que tu m'avais emmené voir les lamas et que j'avais pleuré parce que j'avais peur". C'est vrai que c'est des souvenirs. C'est une espèce de mémoire. Si on ne l'entretient pas, ils ne pourront pas savoir, c'est à force de leur dire leur histoire... (M^{me} Guenet, 34 ans, aide-soignante, mariée, cinq enfants, quatre filles et un garçon).

Se construire ses propres repères en réalisant l'album

Si les femmes entretiennent davantage les échanges de photos dans le réseau de parenté, on n'a pas observé d'effet de sexe concernant la construction des albums. Ce peut être indifféremment la mère ou le père qui les compose. En revanche, un trait caractéristique réunit ces personnes en charge de l'élaboration des albums photos : celles marquées par une histoire familiale douloureuse ont souvent plus à cœur de gérer ces archives familiales que leur conjoint. C'est le cas de M. Darfel qui se

construit ses propres repères en réalisant l'album de photos. Il compense par là le vide de sa propre histoire familiale : « *C'est plutôt Marc qui s'occupe de ça. Parce qu'il aime bien. Pour une histoire aussi... il construit un peu son histoire par l'intermédiaire des photos. Sa mère nous a déjà sorti un album de photos anciennes. Elle a peu de photos de Marc. Ses autres enfants oui, mais Marc... Et ça, il a su le faire remarquer... qu'il n'y avait pas de photos de lui quand il était petit* » (M^{me} Darfel, 33 ans, manipulatrice en radiologie, mariée, mère de deux garçons).

Cette envie peu dissimulée de figurer sur les photos est d'ailleurs un leitmotiv de l'entretien de M. Darfel, comme s'il avait besoin d'avoir une preuve concrète de son appartenance à un groupe familial : « *Charles et Simon ont chacun leur album de photos. Moi, je n'ai aucune photo... enfin, de moi, quand j'étais bébé ou adolescent... eux, ils ont des albums... Charles nous prend en photos. J'aime bien les photos où on est tous les quatre aussi* » (M. Darfel, 37 ans, marié, père au foyer, ancien saisonnier dans les vignes, deux garçons).

Si tout album reconstruit une certaine image de l'histoire familiale, pour nombre des interviewés il représente également une preuve intangible du lien de parenté qui unit les individus appartenant à un même groupe de parenté. C'est en les regardant que les personnes soulignent ce qu'elles nomment souvent comme des « *airs de famille* », ces indices renforçant leur croyance en une conception naturaliste [dans ce sens qu'elle relèverait de l'ordre des choses de la nature (Zimmermann, 1993)] de la filiation : « *Je suis émue quand je regarde les photos (elle vient de retrouver la photo de son mari au même âge que son fils)... Je suis émue quand j'entends mon beau-père qui dit "ah la la, la tête à son père, je revoie la tête à son père"... ça m'a toujours fait rire* » (M^{me} Delavenne, 27 ans, sans profession, mariée, deux enfants).

Des parents qui répondent aux sollicitations de leurs enfants

Ainsi, comme le montre l'exemple des albums photos, si les couples interviewés reconnaissent raconter de temps à autre des anecdotes sur leur histoire familiale, c'est surtout parce que leurs enfants sollicitent cette narration. En effet, il s'agit souvent de tête-à-tête privilégiés et complices entre les parents et leurs enfants. Entre adultes, les échanges ont plutôt lieu lors des repas familiaux, s'opposant au caractère exclusif des rencontres entre parents et enfants. Ce qui fascine les enfants est d'imaginer leurs parents au même âge. Quand ils ne demandent pas des informations sur leur

propre passé, les questions posées par les enfants concernent surtout l'enfance de leur père ou de leur mère, leurs activités, leurs préoccupations. En établissant des parallèles, ils tissent à leur manière le lien de filiation qui les unit à leur famille. Le témoignage de M^{me} Guenet montre à quel point toute similitude entre l'enfant et son parent est source de fierté pour le premier, revendication explicite d'une appartenance familiale :

« *Dernièrement, j'ai inscrit Flavie chez les guides de France. Je me suis occupée des jeunes pendant plus de dix ans. Flavie a dit, là-bas, qu'elle faisait comme sa maman avait fait et qu'elle voulait devenir également chef scout plus tard* » (M^{me} Guenet, 34 ans, aide-soignante, mariée, mère de cinq enfants, quatre filles et un garçon). L'école constitue malgré tout le centre des interrogations. Ce thème revient comme un leitmotiv dans tous les entretiens, les enfants étant demandeurs de comparaisons sur ce sujet. Dans cet univers extérieur au cocon protecteur de la famille, certains d'entre eux se sentent déstabilisés et se rattachent tout naturellement aux expériences de leurs propres parents perçues comme autant de repères fiables et solides afin de répondre à leurs angoisses : « *Avec Mélanie, c'est beaucoup axé sur l'école, elle va beaucoup me demander "comment étaient tes maîtresses ?", "est-ce que tu te rappelles... ?", "est-ce que tu travaillais bien à l'école ?". Comme elle a redoublé, elle a besoin de se mettre beaucoup en parallèle* » (M^{me} Delavenne, 27 ans, sans profession, mariée, une fille et un garçon).

La narration des récits génère une filiation identitaire

Fait intéressant, les parents soulignent que ce sont toujours les mêmes anecdotes qui sont demandées par les enfants non sans que les premiers ne manifestent parfois une certaine lassitude : « *Elles me demandent toujours de raconter la même chose. Parfois, c'est un peu... vous comprenez, quoi* » (M^{me} Gillot). Cette répétition amène peu à peu les enfants à faire leur l'histoire de leurs parents. À travers la narration de ces récits, c'est avant tout une filiation identitaire qui s'établit.

Finalement, les seuls événements cachés aux enfants sont ceux dont les parents pensent qu'ils pourraient les traumatiser ou les déstabiliser. De même que la construction des albums photos laisse voir des sortes de temps morts dont la cause reste parfois inexpliquée ou cachée, les parents opèrent une sélection dans la manière dont ils reconstruisent le passé pour leurs enfants. Les tabous naissent ainsi parfois de cette volonté de protéger les enfants. Cependant, ce non-dit pointé par le silence (Ancelin-Schützbenberger, 1993) et

l'évitement sont parlants et angoissants pour eux. L'effet pervers de ces bonnes intentions se lit surtout à travers l'histoire de M^{me} Ourry. Son père s'est suicidé quand elle avait 9 ans. Elle avait dit à ses deux fils que son père était mort mais n'avait pas précisé la cause de ce décès. Par ailleurs, elle pensait avoir fait le deuil de ce dernier. Les tendances suicidaires de son fils cadet, alors âgé de 7 ans, la ramènent brutalement à ce drame passé : « *Mon fils cadet a été attiré par la mort à un moment où il n'était pas bien. Donc, on a été voir une psychologue. On a parlé du suicide de mon père. C'était comme s'il en avait fait tellement son histoire qu'il voulait faire la même chose. Il avait intégré cette partie-là de la famille. Je pensais être sortie d'un drame familial qui est revenu en boomerang quand j'ai eu des enfants* » (M^{me} Ourry, 35 ans, employée de bureau, mariée, deux garçons).

Les grands-parents, chantres de la mémoire familiale

Deux points doivent ainsi être retenus de ce dialogue entre parents et enfants au sujet de l'histoire familiale. Premièrement, les enfants, en quête de repères, de bornes identitaires, appellent souvent à la narration de l'histoire familiale. En sollicitant tant leur père que leur mère, ils opèrent un certain rééquilibrage dans la transmission de la mémoire des lignées. Deuxièmement, ils forcent souvent leurs parents à se replonger dans un passé familial douloureux, l'explication de la répétition de ces « *loyautés invisibles* » (Ancelin-Schützbenberger, 1993) appartenant davantage à la psychologie qu'à la sociologie. En remettant à jour ces parties cachées de l'histoire familiale, ils instaurent un dialogue inédit entre les protagonistes de drames enfouis, forçant un rapprochement des générations (voir le dialogue du fils cadet de M^{me} Ourry avec sa mère, sa grand-mère, la conversation de ces dernières).

Finalement, pour la plupart des couples interrogés, l'essentiel est que, à travers ce qu'ils peuvent transmettre de leur passé, de leurs souvenirs, les enfants aient conscience d'une appartenance familiale, et que cette dernière soit source de stabilité et d'épanouissement. De ce point de vue, la fréquentation des grands-parents est capitale car ces derniers sont considérés par les parents comme les chantres du lien de filiation. Pour les parents, la rencontre entre petits-enfants et grands-parents aurait généralement lieu dans une ambiance propice à la narration de la mémoire. Libérés des contraintes quotidiennes qui pèsent sur les parents, ils auraient davantage le temps de parler, de se livrer : « *C'est vrai que l'histoire familiale et tout ça, je les laisse à des gens qui ont plus de temps, c'est-à-dire les grands-parents. Ils sont quasiment là pour ça. Moi,*

je suis dans une période où je travaille beaucoup, je m'occupe des enfants mais pas toujours pour parler » (M. Charbonnel, 35 ans, manutentionnaire, marié, père de quatre enfants, trois garçons et une fille).

En effet, les grands-parents semblent parler, avec un certain plaisir, du passé à leurs petits-enfants (Attias-Donfut et Segalen, 1998). Beaucoup de parents soulignent d'ailleurs que la narration des anecdotes crée une complicité entre générations, qu'elle renforce le lien des petits-enfants avec leurs grands-parents : « *Mes filles, quand elles vont chez ma mère, je sais qu'elle leur parle de son histoire, de ses parents, de nous quand on était petit. De quoi exactement ? Je ne sais pas. C'est leurs petits secrets. Mais je sais qu'elles se font des petites veillées. Quand on est grand-parent, on a une autre attitude vis-à-vis des enfants. Cela permet d'avoir d'autres sujets de conversation* » (M. Gillot, 36 ans, agent SNCF, marié, père de deux filles). Les grands-parents ont un rôle actif dans le processus de transmission. Tandis qu'ils racontent l'histoire de leur lignée, ils tissent petit à petit le lien de filiation en montrant à leurs petits-enfants ce qui les unit à eux. Ainsi, si les parents préfèrent ne pas rompre complètement avec l'une des lignées, même en cas de conflits ou de tensions, c'est avant tout pour l'épanouissement de leurs enfants, afin qu'ils « *puissent connaître leurs racines* » (M. Rosselin, 40 ans, couvreur, marié, trois enfants, deux filles et un garçon). Il s'agit de ne pas les priver des repères identitaires charriés par l'histoire familiale et, plus globalement, les relations au sein du groupe de parenté. La fonction identitaire du lien de filiation dans le groupe étudié est ici encore tout à fait éloquent.

Une mémoire matrilatérale ?

Dans la conclusion de son livre consacré à la négociation conjugale de la mémoire, Josette Coenen-Huther émet l'hypothèse d'« *une impossibilité de l'affiliation simultanée aux deux lignées* » (1994), la famille de la femme étant toujours favorisée. Ce primat de la filiation utérine aurait pour conséquence que la mémoire de la femme soit transmise en priorité aux enfants. Si on se place du point de vue des enfants, il y aurait donc matrilatéralité. On se permettra ici de discuter ce point de vue en s'appuyant sur les résultats de cette enquête. Si la lignée féminine impose, par le jeu des relations et des influences, sa présence auprès du couple (sans que l'autre ne soit jamais complètement occultée) (Le Pape, 2005), la place des deux lignées auprès des enfants, obéit, quant à elle, à une logique différente.

Un principe d'équité est tout d'abord revendiqué par les parents interrogés. Au nom du bien-être de

leurs enfants, ils veillent à ce que ces derniers aient des contacts avec les deux lignées, quitte à devoir reprendre contact, à la naissance des enfants, avec des parents avec lesquels le couple s'était brouillé ou quitte à supporter des beaux-parents que certains interlocuteurs n'apprécient pas forcément. Ces efforts sont concédés afin de ne pas priver les enfants de repères et qu'ils puissent avoir conscience d'une appartenance familiale, synonyme, pour les enquêtés, de stabilité et d'épanouissement.

Dans cette construction d'une continuité familiale, le rôle des grands-parents est essentiel, notamment à travers la transmission de la mémoire. Si la majorité des couples considèrent que la narration de l'histoire familiale ne constitue pas un objectif prioritaire dans l'éducation des enfants, nombre de ces derniers trouvent, au contraire, naturel que leurs parents assument cette fonction. Il est vrai que ces derniers ont un rôle actif dans ce processus de transmission : en racontant l'histoire de leur lignée, ils tissent peu à peu le lien de filiation qui les unit à leurs petits-

enfants. En écoutant sa grand-mère maternelle mais aussi paternelle (les femmes sont surtout les gardiennes de la mémoire familiale), l'enfant s'inscrit dans l'héritage de deux lignées. Il ne faut donc pas sous-estimer la place de la lignée paternelle auprès des enfants.

Les enjeux de mémoire et de filiation s'analysent donc à deux niveaux : celui du couple et celui des enfants. Le primat matrilatéral mis en évidence par les relations du couple avec chaque lignée est moins évident lorsqu'il s'agit de la transmission de la mémoire aux enfants. S'ils sollicitent tant les souvenirs de leur mère que de leur père afin de se construire, leur inscription dans une certaine continuité familiale est l'objet d'une compétition souterraine entre les lignées. La présence vigilante des femmes de la parenté paternelle auprès d'eux rééquilibre la tendance du couple à être plus proche de la famille de l'épouse. Gageons ensuite que les relations privilégiées que les enfants établissent avec les parents de l'une ou de l'autre des lignées pourront déterminer également leur préférence pour une ascendance.

(1) On fait nôtres les propos de Jérôme Minonzio qui affirme, dans la préface du Dossier d'Études.Allocations familiales n° 62 de la CNAF, que « la parentalité est un concept particulièrement difficile à appréhender en raison de sa polysémie. Forgé par des experts issus de différentes disciplines universitaires, il désigne [de manière minimale] la pratique quotidienne et privée de la relation parent(s)-enfant(s) ». Sur ce concept de parentalité, le lecteur pourra se reporter à la synthèse très riche de Martine Boisson et Anne Verjus (2004).

(2) C'est désormais un lieu commun que de rappeler que la définition de la mémoire est éminemment problématique. Objet d'intérêt pour des sciences aussi diverses que la neurologie, l'histoire ou la psychologie, sa compréhension dépend de la perspective dans laquelle se situe le chercheur. Sans revenir ici plus en détail sur les problèmes que pose sa définition, on précise tout de même que l'étude de la mémoire familiale a surtout consisté, dans cette enquête, à définir dans quel cadre et de quelle manière les membres du couple évoquaient leurs souvenirs de famille. Ce choix méthodologique, certes restreignant, devait permettre d'approfondir l'hypothèse initiale selon laquelle « la configuration de la mémoire serait le reflet de l'organisation familiale » (Déchaux, 2003).

(3) On limite ici volontairement les références aux études françaises... sans oublier que la plupart ont beaucoup été inspirées par la littérature anglo-saxonne, notamment par l'ouvrage phare de Michael Young et Peter Willmott (1983).

(4) La complexité d'une définition satisfaisante des milieux populaires mais aussi les questions que cette incertitude théorique et méthodologique (certes féconde) engendre, notamment pour déterminer les spécificités d'une éventuelle identité populaire, n'est pas un débat nouveau. Dans *La culture du pauvre*, Richard Hoggart (1970) posait déjà les prémises d'une telle discussion.

(5) Ce critère, utilisé par Jean-Hugues Déchaux et Nicolas Herpin (2003), semble permettre de distinguer certains comportements spécifiques en ce qui concerne les fréquentations familiales et les échanges notamment.

(6) Conscient que parler d'une identité familiale des classes populaires est en soi problématique, on a choisi d'adopter le pluriel pour parler de ces dernières et non le singulier. Sans renoncer pour autant à mettre en relief certains points communs chez les personnes interrogées, le choix du pluriel souligne une certaine hétérogénéité possible des traditions familiales de chacune des personnes interrogées.

(7) C'est une des limites de cette enquête de ne pouvoir préciser pour tous les points étudiés si les résultats sont spécifiques ou non aux classes populaires. Quand cela a été possible, on a tenté d'effectuer des comparaisons avec des études traitant du même sujet dans d'autres milieux. Toutefois, ces comparaisons sont limitées et montrent la nécessité de prolonger cette enquête en l'étendant à d'autres milieux sociaux.

(8) On emploie ici volontairement le verbe « redécouvrir » afin de signaler que le sentiment de filiation préexiste, certes, à l'expérience de la parentalité, mais qu'il est fortement ravivé à la naissance des enfants. En effet, si l'adolescence et la jeunesse ont souvent été décrites par les interviewés comme le temps de l'amitié, la naissance de leur premier enfant a plutôt été présentée comme le moment de la redécouverte des liens familiaux.

(9) En ce sens, cette réactivation des sentiments de filiation à la naissance des enfants n'est pas spécifique aux milieux populaires, la population interviewée par Blandine Mortain étant majoritairement constituée de personnes appartenant aux classes moyennes et supérieures.

(10) Il est vrai que la fierté dont témoigne M. Royet est aussi liée à ce que son nom évoque, c'est-à-dire le métier de couvreur-zingueur. Son père était artisan et a longtemps été à la tête d'une petite entreprise (trois personnes). Après la faillite de cette dernière, M. Royet (fils) devient employé de l'une des plus grosses entreprises du bâtiment de la région. Pour une analyse plus fine du lien entre profession et sentiment d'appartenance familiale, on pourra se reporter au Dossier d'Études.Allocations familiales n° 64 de la CNAF (Le Pape, 2005).

- (11) Depuis le 1^{er} janvier 2005, la loi offre la possibilité aux parents, mariés ou non, de choisir le nom de leur enfant : soit le nom du père, soit le nom de la mère ou les deux accolés. On peut se demander dans quelle mesure cette nouvelle possibilité remettra en question le rapport si particulier des hommes avec leur nom de famille.
- (12) Le rôle capital des femmes dans la transmission de la mémoire, quel que soit leur milieu d'origine, est un constat convergent des études sur la mémoire familiale (Coenen-Huther, 1994 ; Déchaux, 1997 ; Muxel, 1996).
- (13) De façon descriptive, le terme lignée désigne l'ensemble des descendants d'une personne. En utilisant les termes de lignée de l'homme et lignée de la femme, on insiste sur deux groupes de filiation distincts.
- (14) Cette dialectique de l'appartenance et de l'autonomie n'est pas spécifique aux relations de parenté dans les milieux populaires : elle sous-tend l'ensemble des relations de parenté dans notre société (Déchaux, 1998). Toutefois, cette dialectique semble particulièrement prononcée dans les milieux populaires, cette recherche d'équilibre constituant un enjeu important pour l'ensemble des femmes interrogées. Pour une explication plus détaillée de cette quête particulière des femmes dans les milieux populaires, voir Le Pape, 2005.
- (15) Comme le souligne Vincenzo Cicchelli (2003) dans une enquête consacrée aux relations entre mères et filles, la naissance du premier enfant n'est pas nécessairement synonyme d'« *un apaisement relationnel* » entre ces dernières, certaines femmes « *ne signalant pas de conflictualité préalable* » à la naissance des enfants tandis que d'autres déclarent « *une dégradation des relations avec leurs mères* » à ce moment précis.
- (16) Sur une réflexion plus globale du principe des trois générations dans notre société, on peut se reporter à l'article de Béatrix Le Wita (1991).
- (17) Le propos, dans cette partie, n'est pas d'analyser le contenu de ces modèles éducatifs mais plutôt de montrer, conformément au titre de cet article, comment la reproduction de ces modèles participe à la pérennisation de l'identité familiale.
- (18) La relecture de l'histoire familiale aboutit souvent à un nouveau regard des jeunes parents sur leur propre éducation, cette distance critique n'engendrant pas forcément une remise de cause des valeurs parentales mais servant, pour de nombreuses personnes interrogées, à justifier leur choix d'élever leurs enfants dans une certaine continuité familiale.
- (19) Cette absence de dialogue (ou tout du moins cette absence déclarée) contraste avec la description des pratiques conjugales dans les classes moyennes et supérieures où l'éducation de l'enfant est l'objet d'une concertation résultant « *d'une négociation permanente entre les particularismes de chacun et le particularisme engendré par une histoire familiale qui fait lien* » (Bertaux-Wiame et Muxel, 1996).
- (20) Cet entre-soi familial avait déjà été mis en valeur par Michael Young et Peter Willmott notamment (1983).
- (21) Lors des réunions de famille, il est fréquent que les hommes et les femmes soient séparés. De nombreux interlocuteurs relatent que les femmes, toutes réunies dans un coin de la table, aiment à parler de leurs enfants tandis que les hommes abordent le sujet plus occasionnellement, préférant raconter la dernière partie de pêche ou de chasse.
- (22) Dans une comparaison entre la mémoire des classes moyennes et supérieures et celle des classes populaires, Béatrix Le Wita (1984) montre aussi que, dans les dernières, la mémoire familiale se raconte plus volontiers comme l'histoire d'un vécu.
- (23) Dans son ouvrage sur la mémoire familiale, Jean-Hugues Déchaux (1997) note que, dans les classes moyennes et supérieures, il est fréquent que l'un des deux conjoints, la femme notamment, transmette prioritairement l'histoire de la lignée de son conjoint, surtout en cas d'unions hétérogames. Interrogeant des populations aux caractéristiques identiques, François de Singly et Gilda Charrier (1988) aboutissent à cette même possibilité. Peter Berger et Patrick Kellner (1988) soulignent également que « *la conclusion comique de ce processus peut être observée dans les cas où l'un des partenaires se souvient plus clairement de ce qui a eu lieu dans le passé de l'autre que l'autre lui-même et le corrige en conséquence* ». Dans les milieux populaires, il semble que, de même que les rôles parentaux ne sont pas interchangeable, il revient à chacun de transmettre ses propres souvenirs.
- (24) Cette affiliation subjectiviste semble donc rapprocher les milieux populaires des classes moyennes.
- (25) Ces résultats sont les conclusions d'un travail d'observation effectué en feuilletant les albums de photos avec nos interlocuteurs ; un travail plus systématique (avec un cadrage statistique notamment, en comptabilisant, par exemple, le nombre d'occurrences où chaque individu apparaît) aurait ouvert de nouvelles perspectives. Toutefois, ce genre d'analyse aurait demandé une étude à part entière.
- (26) En ce sens, les analyses de Michael Young et Peter Willmott (1983) conservent toujours toute leur actualité.
- (27) Cette hypothèse de la parenté comme un réseau égocentré ne s'applique pas seulement aux milieux populaires, il est une tendance structurale de notre système de parenté (Singly, 1996).
- (28) C'est ce que remarque si justement Roland Barthes (1980) : « *Quoi qu'elle donne à voir et quelle que soit sa manière, une photo est toujours invisible : ce n'est pas elle qu'on voit* ».

Références bibliographiques

- Ancelin-Schützbenberger A., 1993, *Aïe, mes aïeux !*, Paris, Éditions Epi-La Méridienne.
- Attias-Donfut C. et Segalen M., 1998, *Grands-parents : la famille à travers les générations*, Paris, Éditions Odile Jacob.
- Barthes R., 1980, *La chambre claire. Note sur la photographie*, Paris, Gallimard.
- Beaud S. et Pialoux M., 1999, *Retour sur la condition ouvrière : enquêtes aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, Fayard.
- Berger P. et Kellner P., 1988, *Le mariage et la construction de la réalité, Dialogue : recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille*, n° 102.
- Bertaux-Wiame I. et Muxel A., 1996, *Transmissions familiales : territoires imaginaires, échanges symboliques et inscription sociale*, in *La famille en questions. État de la recherche* [sous la dir. de Singly F. (de)], Paris, Syros.
- Boisson M. et Verjus A., 2004, « La parentalité, une action de citoyenneté. Synthèse des travaux récents sur le lien familial et la fonction parentale », *Dossier d'Etudes de la CNAF*, n° 62.
- Bouffartigue P. (dir.), 2004, *Le retour des classes sociales. Inégalités, dominations, conflits*, Paris, La Dispute.
- Bourdieu P., 1965, *Un art moyen. Essai sur les usages sociaux de la photographie*, Paris, Éditions de Minuit.
- Canoodt I. et Lepoutre D., 2005, *Souvenirs de familles immigrées*, Paris, Éditions Odile Jacob.
- Chauvel L., 2001, *Le retour des classes sociales ?*, *Revue de l'OFCE*.
- Chenu A., 1990, *L'archipel des employés*, Paris, INSEE.
- Cicchelli V., 2003, *De fille à mère. Transformations des rapports entre les générations et définition de l'adultéité à la naissance du premier enfant*, in *Les jeunes adultes et leurs parents. Autonomie, liens familiaux et modes de vie* (sous la dir. de Maunaye E. et Molgat M.), Les Presses de l'Université Laval.
- Coenen-Huther J., 1994, *La mémoire familiale. Un travail de reconstruction du passé*, Paris, L'Harmattan.
- Daguet F., 2002, *La fécondité en France au cours du XX^e siècle*, *Insee première*, n° 873.
- Déchaux J.-H., 1997, *Le souvenir des morts. Essai sur le lien de filiation*, Paris, PUF.
- Déchaux J.-H., 1998, *Dynamique de la famille : entre individualisme et appartenance*, in *La nouvelle société française. Trente années de mutation* (sous la dir. de Galland O. et Lemel Y.), Paris, Armand Colin.
- Déchaux J.-H., 2003, *Les liens du souvenir*, in *La généalogie. Une passion française* (sous la dir. de Mergnac M.-O.), Paris, Éditions Autrement.
- Déchaux J.-H. et Herpin N., 2003, *Frères et sœurs à l'âge adulte : une parenté à géométrie variable*, rapport recherche pour la Mire, *Observatoire sociologique du changement*.
- Delcroix C., 2005, *Ombres et lumières de la famille Nour. Comment certains résistent à la précarité*, Paris, Petite Bibliothèque de Payot.

- Donzelot J., 1977, *La police des familles*, Paris, Éditions de Minuit.
- Fagnani J., Méda D. et Bessin M., 2004, *Rétrospective et prospective de la fonction maternelle, Recherches et Prévisions*, n° 76.
- Finch J., 1994 [1989], *Family Obligations and Social Change*, Polity Press.
- Gleize P., 1994, *L'hérité hors du champ scientifique, Ethnologie française*, n° 1.
- Halbawchs M., 1976 [1925], *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Éditions Mouton.
- Hoggart R., 1970 [1957], *La culture du pauvre. Essai sur le style des classes populaires en Angleterre*, Paris, Éditions de Minuit.
- Kellerhals J. et Montandon C., 1991, *Les stratégies éducatives des familles : milieu social, dynamique familiale et éducation des pré-adolescents*, Neuchâtel, Delachaux et Niestle.
- Le Pape M.-C., 2005, « Le couple et ses lignées. Mémoire et enjeux de filiation en milieux populaires », *Dossier d'Études de la CNAF*, n° 64.
- Le Wita B., 1983, *Mémoire familiale et mémoire généalogique dans quelques familles de la bourgeoisie parisienne*, Paris, Ministère de la culture-Mission du patrimoine ethnologique.
- Le Wita B., 1984, *La mémoire familiale des Parisiens appartenant aux classes moyennes, Ethnologie française*, vol. 14.
- Le Wita B., 1991, *L'énigme des trois générations*, in *Jeux de familles* (sous la dir. de Segalen M.), Paris, Presses du CNRS.
- Mortain B., 2003, *Des grands-parents aux petits-enfants : trois générations face à la transmission des objets, Recherches et Prévisions*, n° 71.
- Mucchielli L., 2000, *Le contrôle parental du risque de délinquance juvénile : un bilan des recherches, Les cahiers de la sécurité intérieure*, n° 42, quatrième trimestre.
- Muxel A., 1996, *Individu et mémoire familiale*, Paris, Nathan.
- Schwartz O., 1990, *Le monde privé des ouvriers : hommes et femmes du Nord*, PUF.
- Segalen M., 1987, *Objets domestiques de la vie ouvrière. Transmissions et ruptures dans les familles de Nanterre, Ethnologie française*, vol. 17.
- Segalen M., 1990, *Nanterriens, les familles dans la ville : une ethnologie de l'identité*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- Singly F. (de) et Charrier G., 1988, *Vie commune et pensée célibataire, Dialogue : recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille*, n° 102.
- Singly F. (de), 1996, *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan.
- Weber F. (dir.), 2003, *Charges de famille. Dépendance et parenté dans la France contemporaine*, Paris, La Découverte.
- Young M. et Willmott P., 1983 [1957], *Le village dans la ville*, Paris, Centre Georges Pompidou-Centre de la création industrielle.
- Zimmermann F., 1993, *Enquête sur la parenté*, Paris, Presses Universitaires de France.